

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY6946
Titre	Traumatisme et intervention
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Été 2026
Horaire	Mardi 8h30 à 11h30 Mardi 12h30 à 15h30 **S'IL VOUS PLAÎT, BIEN PRENDRE NOTE QUE CE COURS SE DONNE SUR UNE JOURNÉE COMPLÈTE, LE MÊME JOUR (LES MARDIS) ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est <u>confidentielle</u> et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.
Mode de formation ¹	En présentiel
Site StudiUM disponible	Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours hybrides, multimodaux et entièrement en ligne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante

Nom et titre	Daphnée-Sarah Ferfache, Psychologue (Ph.D) M.Sc en études internationales Ph.D (candidate) en Science Politique
Coordonnées	daphnee.sarah.ferfache@umontreal.ca
Disponibilités	Après le cours ou sur rdv

Auxiliaire d'enseignement

Nom	À déterminer
Coordonnées	À déterminer
Disponibilités	À déterminer

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Approfondissement des connaissances entourant le trauma : débats théoriques, particularités cliniques, les implications dans la pratique.

Objectifs spécifiques

Avant d'être une liste de symptômes, le trauma est une expérience sensorielle et psychique. Le cours vous invite à plonger, à travers les différentes discussions et présentations cliniques, dans les dédales de l'expérience traumatique, pour essayer de mieux comprendre et percevoir ce qui peut se produire pour nos patients.

Le cours sera divisé en trois blocs :

BLOC 1 : Qu'est-ce que le trauma ?

BLOC 2 : Mais encore, qu'est-ce que le trauma ?

BLOC 3 : Et nous dans tout ça ? Le thérapeute face aux traumas (1 seul cours dans ce bloc)

Pour chacun de ces blocs, nous aborderons le trauma sous différentes perspectives. Vous comprendrez rapidement que lorsqu'il est question de ce sujet, il est difficile de se créer une compréhension d'ensemble cohérente. C'est d'ailleurs l'une des principales caractéristiques du trauma : le manque voire l'absence de sens.

Les cours auront donc pour principal objectif de vous outiller pour pouvoir réfléchir parmi ce flou, en vous permettant de développer des outils théoriques mais surtout des aptitudes réflexives. Nous tenterons de créer ensemble des débuts de sens et des repères pour vous permettre de vous sentir plus à l'aise d'intervenir auprès de diverses clientèles aux prises avec une expérience post-traumatique. L'important pour vous en intervention auprès de clientèles traumatisées sera de savoir garder la tête hors de l'eau sans vous épuiser. Pour ce faire, développer vos capacités réflexives sera un outil précieux.

Chacun de ces blocs sera composé de quelques cours. Comme vous le verrez plus bas dans le détail du plan, les cours seront articulés autour de différents axes réflexifs – je pose plusieurs questions sur lesquelles nous nous pencherons tous ensemble. Le deuxième constat que vous ferez probablement est qu'il n'y a pas de réponse tranchée à ces questions, le but sera d'y penser ensemble. Ces questionnements sont des points de départ pour nos discussions. En classe, vous pourrez tout à fait amener les vôtres, nous suivrons le fil des échanges. Il n'y aura pas qu'une seule direction possible au cours.

Compétences développées

Une meilleure connaissance des différentes théories entourant le trauma

Comprendre le trauma sous ses différentes formes : la symptomatologie mais aussi l'expérience

La capacité à tolérer l'ambiguïté et le paradoxe de l'expérience traumatique

Plan de cours

Une meilleure capacité à vous orienter cliniquement malgré cette ambiguïté et ces paradoxes

Une meilleure connaissance de vous comme potentiel thérapeute dans ce contexte d'intervention

Jugement clinique, réflexivité, pensée critique

Méthodes pédagogiques utilisées

Séminaires complétés de présentations power point. Les séminaires permettront les discussions et les réflexions tous ensemble. Une participation active de votre part est donc attendue. J'aurai des diapositives de prêtes pour la plupart des cours pour vous fournir un support visuel dans les moments où nous serons dans des discussions un peu plus théoriques, mais l'essentiel des cours se fera sous forme de discussions et de réflexions communes.

Présentations de cas cliniques (**À noter qu'en raison de ces présentations, aucun enregistrement du cours n'est permis**)

Vous êtes invités à partager également vos propres expériences / réflexions cliniques en classe si vous le souhaitez.
Rappelez-vous simplement de faire attention à ce que votre patient ne soit pas identifiable.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 – 8h30/11h30 2026-05-05	Présentation de l'enseignantes, des étudiants, et du plan de cours. Explication des évaluations	Il est important d'être présents pour cette première rencontre. Pendant la session nous aborderons des sujets qui pourront parfois être difficiles, et l'un de mes objectifs est de vous faire sortir d'un contenu trop théorique pour vous rapprocher plutôt de ce qu'est le trauma de façon plus subjective (pas votre subjectivité bien sûr, celle des patients). Cela implique que nous aurons des discussions qui demanderont de la réflexivité et nous aurons besoin d'un climat dégagé et sécuritaire dans la classe pour que cela puisse se faire. Ce premier cours est donc l'occasion que nous fassions tous connaissance dans un climat léger.	
Cours 2 – 12h30/15h30 2026-05-05	BLOC 1 : QU'EST-CE QUE LE TRAUMA Historique du concept : de Freud à Freud (en passant par le DSM) Le trauma psychique, le trauma complexe, le DSM. Qu'est-ce que le trauma dans tout ça ?	Séminaire	Sur Studium Il est fortement recommandé de faire vos lectures pour alimenter les discussions et réflexions.
Cours 3 – 8h30/11h30 2026-05-12	BLOC 1 : QU'EST-CE QUE LE TRAUMA Le trauma comme expérience psychique et sensorielle : Danger, choc, terreur,	Séminaire et contenu clinique	Sur studium

Plan de cours

effroi, sidération, blessure. Quels mots mettre sur l'expérience traumatique ?

Penser le Soi dans le trauma. Qu'en reste-t-il ? Comment survit-il ?

Cours 4 – 12h30/15h30
2026-05-12

BLOC 1 : QU'EST-CE QUE LE TRAUMA

Séminaire et contenu clinique

Sur Studium

Le paradoxe du trauma immiscé dans le langage et la mémoire

Trauma et mentalisation : comment mentaliser ce qui n'a ni mot ni sens ?

Cours 5 – 8h30/11h30
2026-05-19

BLOC 1 : QU'EST-CE QUE LE TRAUMA

Séminaire et contenu clinique

Sur studium

La résilience : mythe, réalité, processus défensif ? Qu'est-ce que la résilience ?

La guérison : la résilience est-elle synonyme de guérison ? Qu'est-ce que la guérison ? Peut-on guérir le trauma ?

Cours 6 – 12h30/15h30
2026-05-19

BLOC 2 : MAIS ENCORE, QU'EST-CE QUE LE TRAUMA ?

Séminaire et contenu clinique

Sur studium

Le trauma développemental : particularités de l'expérience et des impacts de la maltraitance chez les enfants.

Plan de cours

Les particularités de l'intervention en contexte de protection de la jeunesse

- L'adaptation du processus thérapeutique
- Comment penser le soin dans des services de nature sociale ?
Qu'est-ce qui est thérapeutique pour ces enfants ?

Cours 7 – 8h30/11h30
2026-05-26

BLOC 2 : MAIS ENCORE, QU'EST-CE QUE LE TRAUMA ? Séminaire et contenu clinique

Sur studium

Les traumatismes liés aux violences de masse – crimes de guerre, crimes génocidaires, crimes contre l'humanité (PARTIE 1) :

- La violence organisée / de masse : qu'est-ce que c'est ?
Comment transforme-t-elle l'être humain et notre perception de l'être humain ?
- Le trauma culturel, qu'est-ce que c'est ?
- Comment en faire sens ?
- La destruction de l'autre, dans son individualité et sa collectivité
- La transmission intergénérationnelle

Plan de cours

Cours 8 – 12h30/15h30
2026-05-26

BLOC 2 : MAIS ENCORE, QU'EST-CE QUE
LE TRAUMA ?

Séminaire et contenu clinique

Sur studium

Les traumas liés aux violences de masse
– crimes de guerre, crimes génocidaires,
crimes contre l'humanité (PARTIE 2) :

- Les particularités des traumas individuels
- Les particularités des traumas collectifs
- L'interaction des traumas individuels et collectifs
- L'adaptation de la prise en charge dans le contexte des traumas liés aux violences de masse
- Silence, oubli, pardon, commémoration, justice transitionnelle et réparatrice : comment appréhender les traumas liés aux violences de masse

Cours 9 – 8h30/11h30
2026-06-02

BLOC 2 : MAIS ENCORE, QU'EST-CE QUE
LE TRAUMA

Séminaire et contenu clinique

Sur studium

Note : possible remaniement pour ce cours

Les troubles de la personnalité sous la perspective du trauma développemental

- Quels liens entre traumas et troubles de la personnalité ?
- Et si le trauma était la pierre angulaire de la compréhension et du traitement pour les troubles de la personnalité ?
- Comment cette perspective change-t-elle notre posture thérapeutique ?

Les soins sensibles aux traumatismes en trouble de la personnalité : une approche à part entière ?

Cours 10 – 12h30/15h30
2026-06-02

BLOC 3 : ET NOUS DANS TOUT ÇA ? LE THÉRAPEUTE FACE AUX TRAUMAS

*Note : nous n'aurons pas le temps d'aborder toutes ces réflexions, nous devons garder de la place pour les présentations orales. Et un cours complet sur chaque me semblait trop. Donc parmi ces sujets, je suivrai vos intérêts pour que l'on revienne à une réflexion plus centrée sur nous comme thérapeutes.

Le trauma vicariant :

- Comment le reconnaître ?
Comment le prévenir ?
- Comment se ménager ?

Séminaire et contenu clinique

Sur studium

Note : possible remaniement pour ce cours

Plan de cours

- Comment s'arrêter ?
- Les impacts sur le contre-transfert

La formulation clinique :

- Son importance pour la réussite de la psychothérapie
- Les défis de la formulation clinique en contexte de trauma : comment formuler ce qui n'a pas de mots ? Comment rendre clair un paradoxe ?

Réflexion sur nous-mêmes :

- Nos propres blessures et leurs interactions potentielles avec des suivis auprès de personnes traumatisées
- Les attitudes favorables à la guérison

Nos caractéristiques personnelles favorables (ou moins favorables) aux processus thérapeutiques avec des clientèles traumatisées.

Cours 11 – 8h30/11h30
2026-06-09 Présentations orales des étudiants Séminaire

Cours 12 – 12h30/15h30
2026-06-09 Présentations orales des étudiants Séminaire

Cours 13 – 8h30/11h30
2026-06-16 Présentations orales des étudiants Séminaire

Cours 14 – 12h30/15h30 Présentations orales des étudiants Séminaire

Plan de cours

2026-06-16

Cours 15 – 8h30/11h30

Présentations orales des étudiants

Séminaire

2026-06-23

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Participation	Présence en classe, participation à la co-construction de la compréhension commune et aux échanges		30%
Remise de travail en ligne	Journal de bord sur l'évolution de votre compréhension du trauma / sur l'évolution de vos réflexions à ce sujet. C'est une réflexion libre.	2026-06-23	30%
Présentation orale	Présentation sur une thématique liée aux traumas (une clientèle, une particularité de l'intervention dans ce contexte, une présentation de cas, etc)	2026-06-09	40%

Consignes et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux Sur studium

Matériel autorisé aux examens

► Ressources

Manuel(s), texte(s) ou autre(s) ressource(s) obligatoire(s)

Documents (obligatoires) Sur studium

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Équipement ou matériel obligatoire

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, et d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie> . Vous trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Plan de cours

Seuil de réussite exigé dans un cours

Cours avec barème littéral : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-05-12**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-06-05**

Évaluation de l'enseignement

Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures

d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Plan de cours

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français

<https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca>

(suite – page suivante)

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application.**

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65.0% et 79.0%** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si après avoir été arrondie à l'entier le plus près, la moyenne finale du cours est inférieure à 65.0% ou supérieure à 79.0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale arrondie et 65% ou 79%, selon le cas.

Plan de cours

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX). Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminements honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.